

L'OBS

Bioéthique et PMA : débats houleux en vue ce lundi à l'Assemblée nationale

Le projet de loi bioéthique arrive en deuxième lecture dans l'hémicycle, avec 2 300 amendements au programme, alors que certains responsables s'inquiètent du nombre de députés présents pour les débats.

Par L'Obs avec AFP

Publié le [26 juillet 2020 à 13h12](#) Mis à jour le 27 juillet 2020 à 10h31



L'Assemblée nationale, le 31 juillet 2018. (GERARD JULIEN / AFP)

Sujets inflammables, députés faiblement mobilisés et nouveaux ministres au front : le projet de loi de bioéthique, qui ouvre la procréation médicalement assistée (PMA) à toutes les femmes, fait son retour à partir de lundi devant l'Assemblée nationale dans un contexte peu propice. C'est le dernier texte de cette session d'été, avec 2 300 amendements au programme jusqu'à vendredi, dans le cadre d'un temps législatif programmé de 25 heures – qui peut doubler dans les faits.

« *Je ne le sens pas très bien. Ça va être un peu plus rock'n'roll qu'en première lecture. Combien on sera dans l'hémicycle, une cinquantaine ?* », s'interroge un responsable, inquiet des votes.

« *La partie va se jouer* », se félicite à l'inverse Guillaume Chiche, un ex-« marcheur » très actif, qui note que ses collègues sont « *dans une autre séquence* ».

Les opposants dénoncent un examen « en catimini »

Pressé par des associations et une partie de la majorité, le gouvernement a choisi d'inscrire ce projet de loi qui doit concrétiser la promesse d'Emmanuel Macron sur la PMA et avait été repoussé en raison de la crise du coronavirus.

Les opposants y trouvent des arguments supplémentaires : examen « *en catimini* », « *en pleine crise économique* » imposant d'autres priorités, a encore dénoncé Annie Genevard (LR) lors des dernières questions au gouvernement. Son groupe, vent debout contre une « *PMA sans père* », a majoritairement voté contre le projet de loi en première lecture.

Mais le texte « *porte en lui des avancées sociales, sociétales, médicales et scientifiques* » et « *est attendu par une grande partie de la population française* », lui a rétorqué le ministre de la Santé Olivier Véran.

La mesure phare du projet de loi est l'extension de la PMA aux femmes seules et aux couples de femmes. Il comprend aussi une modification de l'accès aux origines pour les personnes nées grâce à un don de sperme ou encore l'autoconservation des ovocytes et la recherche sur les cellules souches embryonnaires.

Un texte modifié par le Sénat en février

En octobre 2019 en première lecture, le texte avait été adopté au terme de deux semaines et demie d'échanges passionnés. Le Sénat l'avait ensuite validé en février 2020 mais modifié, limitant notamment le remboursement par la Sécu à la seule PMA à « caractère médical ».

Les députés sont revenus en commission sur la plupart de ces modifications. Sous l'aiguillon d'élus en pointe, ils ont aussi adopté l'autorisation du don de gamètes dirigé entre deux femmes au sein d'un même couple, si l'une d'elles souffre d'infertilité (technique dite Ropa, pour « *réception de l'ovocyte par le partenaire* »), et également l'élargissement du diagnostic préimplantatoire à la recherche d'anomalies chromosomiques.

Le gouvernement toujours « défavorable » à la GPA

Vivement opposée au projet de loi, l'association Alliance Vita s'est élevée contre de « *graves transgressions* », plaidant pour « *arrêt[er] de faire n'importe quoi* ». Et la Manif pour tous, qui a prévu une action lundi aux abords du Palais-Bourbon, voit dans la Ropa « *l'antichambre de la gestation pour autrui* » (recours à une mère porteuse).

Le gouvernement reste « *défavorable* » à cette technique, a indiqué Olivier Véran. De même sur l'élargissement du diagnostic préimplantatoire, même si comme député auparavant il était pour.

Et le patron des députés « *marcheurs* » Gilles Le Gendre d'appeler à « *ne pas rouvrir des débats tranchés* », malgré la « *tentation* » de certains et la « *liberté de vote* » sur ce texte.

Ainsi la bataille dans l'hémicycle pourrait aussi avoir lieu au sein même de la majorité. Très engagé, le corapporteur Jean-Louis Touraine (LREM) juge que « *l'exécutif devient un peu frileux* ». « *Si on faisait un référendum, je suis convaincu que le texte serait plus progressiste qu'aujourd'hui* », a assuré ce professeur de médecine au magazine « Têtu ».

L'Obs avec AFP